|  |  |
| --- | --- |
| **NATIONS****UNIES** | **EP** |
|  | **Programme des Nations Unies pour l’environnement** | Distr.GÉNÉRALEUNEP/OzL.Pro/ExCom/87/9/Add.114 juin 2021FRANÇAISORIGINAL : ANGLAIS |

COMITÉ EXÉCUTIF
 DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
 D’APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-septième réunion

Montréal, 28 juin – 2 juillet 2021

**Addendum**

**RAPPORTS SUR LES PROJETS COMPORTANT DES EXIGENCES PARTICULIÈRES**

**DE REMISE DE RAPPORTS**

1. Le présent document comprend des rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports concernant la Chine, dus à la 87e réunion, ou dus à la 86e réunion, dont l’examen a été reporté à la 87e réunion conformément aux procédures convenues pour la tenue de la 86e réunion.[[1]](#footnote-1)
2. Le document comprend les trois parties suivantes :

| **Partie** | **Titre du document** | **Paragraphes** |
| --- | --- | --- |
| I | Rapports de vérification financière sur les secteurs de la production de CFC, des halons, de la mousse de polyuréthanne, de l’agent de transformation II, de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants (décision 86/41) | 3 - 11 |
| II | Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités figurant dans la décision 83/41 e) | 12 - 15 |
| III | Étude visant à déterminer les circonstances réglementaires, d’application, de politique ou de marché qui auraient pu mener à la production et l’utilisation illicites de CFC-11 et de CFC-12 (décision 83/41 d)) | 16 - 17 |

**PartIE I: RAPPORTS DE VÉRIFICATION FINANCIÈRE SUR LES SECTEURS DE LA PRODUCTION DE CFC, DES HALONS, DE LA MOUSSE DE POLYURÉTHANNE, DE L’AGENT DE TRANSFORMATION II, DE L’ENTRETIEN DE L’ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION ET DES SOLVANTS**

**Contexte**

1. Le Comité exécutif, à sa 84e réunion, a examiné les rapports de vérification financière sur les secteurs de la production de CFC, des halons, de la mousse de polyuréthanne, de l’agent de transformation II, de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants, qui offraient une mise à jour des activités mises en œuvre dans chaque plan sectoriel.[[2]](#footnote-2) Par la suite, le Comité exécutif a demandé au gouvernement de la Chine, par l’entremise des agences d’exécution concernées, de remettre à la 85e réunion les rapports de vérification financière au 31 décembre 2019 pour les secteurs de la production de CFC, des halons, de la mousse de polyuréthanne, de l’agent de transformation II, de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants, et de restituer au Fonds multilatéral lors de la 85e réunion, les soldes restants au 31 décembre 2019 associés aux plans des secteurs de la production de CFC, de la mousse de polyuréthanne, de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants (décisions 84/39 c) i) et c) ii)).
2. Conformément à la décision 84/39 c) i), les agences d’exécution concernées ont remis à la 85e réunion, au nom du gouvernement de la Chine, les rapports de vérification financière au 31 décembre 2019 et les rapports d’achèvement de projet pour les secteurs de la production de CFC, de la mousse de polyuréthanne, de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants. Des rapports financiers supplémentaires ont été remis pour les secteurs de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants, de même qu’une mise à jour des progrès accomplis dans le secteur de l’agent de transformation II.[[3]](#footnote-3)
3. La question n’a pas été abordée au titre du processus d’approbation intersessions (PAI) créé pour la 85e réunion. Comme la réunion a été reportée à cause des restrictions associées à la pandémie de la COVID-19, la question a été remise à l’ordre du jour de la 86e réunion aux fins d’examen.[[4]](#footnote-4) Le Comité exécutif s’est penché sur la question au titre du PAI créé pour la 86e réunion, en novembre 2020, et a décidé :[[5]](#footnote-5)

## De prendre note :

### Des rapports de vérification financière sur les secteurs de la production de CFC, des halons, de la mousse de polyuréthanne, de l’agent de transformation II, de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants de la Chine, présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/21/Add.1;

* + 1. Que la Banque mondiale restituerait les soldes des secteurs de la production de CFC et de la mousse de polyuréthanne, s’élevant à 314 015 $US, ainsi que l’intérêt accumulé de 22 119 $US, à la 86e réunion;
		2. Que l’ONUDI restituerait les soldes du plan du secteur de l’entretien de l’équipement de réfrigération de 752 $US, plus les intérêts accumulés de 99 178 $US à la 86e réunion;
		3. Que le PNUD restituerait la somme de 356 151 $US, l’intérêt accumulé du plan du secteur des solvants, à la 86e réunion;

## De demander à la Banque mondiale de remettre les rapports de vérification financière sur les secteurs des halons et de l’agent de transformation II, qui seraient achevés au 31 décembre 2020, conformément à la décision 84/39 b), à la 87e réunion, avec les rapports d’achèvement de projet correspondants et les soldes au 31 décembre 2020;

* 1. De demander à l’Administrateur principal, Suivi et évaluation de collaborer avec les agences d’exécution concernées afin que les rapports d’achèvement de projet pour les secteurs de la production de CFC, de la mousse de polyuréthanne, de l’entretien de l’équipement de réfrigération et des solvants indiquent les décaissements aux bénéficiaires finaux, et que ceux-ci correspondent à l’information fournie dans les rapports de vérification financière remis à la 86e réunion.

**Rapports remis à la 87e réunion**

1. La Banque mondiale a remis à la 87e réunion, au nom du gouvernement de la Chine, les rapports de vérification financière au 31 décembre 2020 pour les secteurs des halons et de l’agent de transformation II, ainsi que les rapports d’achèvement de projets correspondants, conformément à la décision 86/41.

# Le rapport de vérification financière fait état d’un solde de 8 723 002 $US (tableau 1) pour le plan du secteur des halons et d’intérêts accumulés de 22 163 $US pour les plans des secteurs des halons et de l’agent de transformation II, à retourner au Fonds multilatéral. Il n’y a pas de solde pour le plan du secteur de l’agent de transformation II, car les décaissements ont été de 2 416 996 $US en 2020, pour un décaissement cumulatif de 46 832 188 $US, ce qui représente 332 188 $US de plus que les 46 500 000 $US approuvés pour ce plan; ces sommes supplémentaires ont été fournies par le gouvernement en tant que cofinancement pour le suivi et la gestion du plan sectoriel en 2020. Le tableau 1 propose un résumé des soldes et de l’intérêt accumulé dans les plans des secteurs des halons et de l’agent de transformation II.

**Tableau 1. Soldes et intérêts des plans des secteurs des halons et de l’agent de transformation II ($US)**

| **Activité** | **Solde au 31 décembre 2019** | **Solde au 31 décembre 2020** | **Intérêt accumulé** | **Date d’achèvement** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Secteur des halons  | 8 913 167 | 8 723 002 | 22 163 | Décembre 2020 |
| Agent de transformation II  | 2 084 808 | -332 188\* | Décembre 2020 |

\*Sommes fournies par le gouvernement en tant que cofinancement pour le plan sectoriel en 2020.

**Observations du Secrétariat**

1. Le Secrétariat a pris note avec satisfaction du fait que le gouvernement de la Chine ait achevé les plans des secteurs de la production de CFC, de la mousse de polyuréthanne, des solvants et du secteur de l’entretien au 31 décembre 2019, et des plans des secteurs des halons et de l’agent de transformation II au 31 décembre 2020, et que les soldes associés à ces plans sectoriels, ainsi que l’intérêt accumulé, ont été restitués au Fonds multilatéral ou le seront à la 87e réunion.
2. Conformément à la décision 84/39 c) iii),[[6]](#footnote-6) la Banque mondiale a indiqué que les Bureaux de l’écologie et de l’environnement (BEE) locaux poursuivent leurs efforts de gestion et de suivi des SAO conformément aux politiques et réglementations sur la gestion des SAO. Il n’y a pas d’autre résultat ni de cas de consommation ou de production illicite de CFC-11 pouvant faire l’objet d’un compte rendu supplémentaire entre les 86e[[7]](#footnote-7) et 87e réunions.
3. Les rapports d’achèvement de projets des secteurs de la production de CFC, de la mousse de polyuréthanne, des halons et de l’agent de transformation II contiennent des données financières conformes à celles présentées dans les rapports de vérification financière et de restitution des soldes au Fonds multilatéral, mais ce n’est pas le cas pour les rapports d’achèvement de projet pour les secteurs de l’entretien et des solvants, achevés en décembre 2019. L’agent principal, Suivi et évaluation qui sera nommé en 2021 devra poursuivre les travaux avec les agences d’exécution concernées afin de s’assurer que les données financières soient incluses dans ces rapports d’achèvement de projet.

**Recommandation**

1. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note :
	1. Du rapport de vérification financière pour les plans des secteurs des halons et de l’agent de transformation II en Chine, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/87/9/Add.1;
	2. Que la Banque mondiale restituera le solde de 8 723 002 $US du plan du secteur des halons et les intérêts accumulés de 22 163 $US associés aux plans des secteurs des halons et de l’agent de transformation II, à la 87e réunion.

**PARTIE II : RAPPORT SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS FIGURANT DANS LA DÉCISION 83/41 e)**

**Contexte**

1. Le Comité exécutif, à sa 83e réunion, a examiné les deux documents suivants :
	1. Examen des systèmes actuels de suivi, établissement de rapports, vérification et exécution dans le contexte des Accords sur les plans de gestion de l’élimination de la production et de la consommation de HCFC entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif, remis par le PNUD au nom du gouvernement de la Chine, conformément aux décisions 82/65 et 82/7 a);
	2. Étude théorique sur le système actuel de suivi de la consommation d’agents de gonflage de la mousse dans les entreprises ayant reçu de l’assistance à la phase I du plan de gestion de l’élimination des HCFC et de la méthodologie de vérification présentée par la Banque mondiale au nom du gouvernement de la Chine, conformément à la décision 82/67 c).
2. Au cours de ses débats, le Comité exécutif a accueilli plusieurs mesures de réglementation et d’application que devait entreprendre le gouvernement; a pris note avec satisfaction que le gouvernement entreprendra des mesures supplémentaires en appui à ses mesures d’application; et a également pris note avec satisfaction que le gouvernement se penchera sur une série de suggestions pour compléter et accroître le nombre de mesures réglementaires et d’application. Le Comité exécutif a également pris note que le gouvernement de la Chine remettra un rapport à la 84e réunion et de nouveau à la 86e réunion sur les progrès qu’il a accomplis au titre des activités décrites aux alinéas a) à d) de la décision 83/41.
3. Le Comité exécutif, à sa 84e réunion, a examiné le rapport périodique présenté par le gouvernement de la Chine conformément à la décision 83/41 e)).[[8]](#footnote-8) À l’issue des échanges, le Comité exécutif a pris note des renseignements fournis par le représentant du gouvernement de la Chine au sujet de la mise en œuvre des activités indiquées dans la décision 83/41.
4. Le gouvernement de la Chine a remis un rapport périodique en réponse à décision 83/41 (*« Rapport périodique »*) à la 86e réunion du Comité exécutif. Le Comité exécutif a reporté l’examen du rapport périodique à la 87e réunion, conformément à la procédure convenue pour la tenue de la 86e réunion.[[9]](#footnote-9) Le rapport périodique intégral, sans révision ni examen supplémentaire, est joint au présent document.

**PARTIE III : ÉTUDE VISANT À DÉTERMINER LES CIRCONSTANCES RÉGLEMENTAIRES, D’APPLICATION, DE POLITIQUE OU DE MARCHÉ QUI AURAIENT PU MENER À LA PRODUCTION ET L’UTILISATION ILLICITES DE CFC-11 ET DE CFC-12 (DÉCISION 83/41 d))**

**Contexte**

1. Lors de ses échanges sur le système de suivi, établissement de rapports, vérification et exécution de la Chine à sa 83e réunion, le Comité exécutif a décidé de prendre note que le gouvernement de la Chine envisagera de retenir les services d’un consultant non gouvernemental afin d’entreprendre une étude (comprenant des données quantitatives, si elles sont disponibles, et des données qualitatives sur les marchés) visant à déterminer les circonstances réglementaires, d’application, de politique ou de marché qui auraient pu mener à la production et l’utilisation illicites de CFC-11 et de CFC-12 (décision 83/41 d).
2. À la suite de la décision 83/41 d), le gouvernement de la Chine a remis à la 86e réunion l’Étude sur les circonstances de supervision, d’application des lois, de politique et de marché des substances qui appauvrissent la couche d’ozone en Chine, préparé par le consultant non gouvernemental. Le Comité exécutif a reporté l’examen de l’étude à la 87e réunion, conformément aux procédures pour la tenue de la 86e réunion.[[10]](#footnote-10) Cette étude dans sa version intégrale, sans révision ni examen supplémentaire, est jointe au présent document.
1. UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/IAPext/1/Rev.1 [↑](#footnote-ref-1)
2. Paragraphes 6-105 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/22/Add.1 [↑](#footnote-ref-2)
3. UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/9 [↑](#footnote-ref-3)
4. UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/21/Add.1 [↑](#footnote-ref-4)
5. Décision 86/41. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le Comité exécutif a demandé au gouvernement de la Chine, par l’entremise de l’agence d’exécution concernée, de faire rapport des résultats des efforts de suivi du BEE local, notamment les cas de détection de CFC-11, dans les futurs rapports de vérification financière. [↑](#footnote-ref-6)
7. La partie IV du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/21/Add.1. offre un compte rendu jusqu’à la 86e réunion. [↑](#footnote-ref-7)
8. UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/22/Add.1 [↑](#footnote-ref-8)
9. UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/IAPext/1/Rev.1 [↑](#footnote-ref-9)
10. UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/IAPext/1/Rev.1 [↑](#footnote-ref-10)